

URCA

**Dossier de demande d'habilitation à
délivrer un Master**

Domaine : SHS, DEG, STS, ALL

Mention : Education et Formation

ANNEXE II

Supplément au diplôme

Date : 2 avril 2010

Nom du fichier : MEF annexeII.doc

Nom de l'UFR : IUFM

¹ANNEXE DESCRIPTIVE au diplôme (supplément au diplôme)

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

UNIVERSITE DE REIMS:

1 - INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME :

- 1-1- NOM(S) PATRONYMIQUE : **NE PAS REMPLIR**
- 1-2- PRÉNOM : **NE PAS REMPLIR**
- 1-3- DATE DE NAISSANCE (J/M/A) : **NE PAS REMPLIR**
- 1-4- NUMÉRO OU CODE D'IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT **NE PAS REMPLIR**

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme : MASTER EDUCATION ET FORMATION spécialité ENFANCE, EDUCATION, ENSEIGNEMENT

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

Les étudiants suivant la spécialité Enfance, Education, Enseignement se destinent à travailler principalement dans trois secteurs d'activités : l'enseignement, la formation ou dans le domaine de l'accompagnement du handicap.

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme : [UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE](#)

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours :

Il s'agit d'une nouvelle Certification. La formation sera dispensée par l'Université de Reims Champagne-Ardenne

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens :

Français

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme : NIVEAU 1

3.2. Durée officielle du programme d'étude :

La certification se déroule en quatre semestres.

3.3. Conditions d'accès :

Trois modalités d'accès sont envisagées pour l'entrée en M1 :

- Accès aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau L dans le domaine des Arts, Lettres et Langues, ou des Sciences Humaines et Sociales, ou du Droit, Economie, Gestion ou des Sciences, Technologie, Santé ou des STAPS. Les étudiants devront avoir suivi en licence un module de préprofessionnalisation.
- Après un parcours de formation continue
- Par expérience via un dispositif VAE prévu et acceptation par le jury de VAE de l'URCA.

L'entrée en M2 se fera sur examen d'un dossier par une commission d'admission pour des étudiants titulaires d'un M1 ou par VAE.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS.

4.1. Organisation des études :

Semestre 1

UE1 :	Système éducatif, politiques de formation et connaissance des publics	6 ECTS
UE2 :	Savoirs disciplinaires ou connaissances et savoirs professionnels	6 ECTS
UE3 :	Savoirs disciplinaires et pratiques professionnelles	6 ECTS
UE4 :	PCL	6 ECTS
UE5 :	Initiation à la recherche et individualisation du cursus	6 ECTS

Semestre 2

UE6 :	Système éducatif, politiques de formation et connaissance des publics	6 ECTS
UE7 :	Savoirs disciplinaires ou connaissances et savoirs professionnels	6 ECTS
UE8 :	Savoirs disciplinaires et pratiques professionnelles	6 ECTS
UE9 :	PCL	6 ECTS
UE10 :	Initiation à la recherche et individualisation du cursus	6 ECTS

Semestre 3

UE11 :	Système éducatif, politiques de formation et connaissance des publics	6 ECTS
UE12 :	Savoirs disciplinaires ou connaissances et savoirs professionnels	6 ECTS
UE13 :	Savoirs disciplinaires et pratiques professionnelles	6 ECTS
UE14 :	PCL	6 ECTS
UE15 :	Initiation à la recherche et individualisation du cursus	6 ECTS

Semestre 4

UE16 :	Stage et préparation aux épreuves orales des concours	18 ECTS
UE17 :	Mémoire	12 ECTS
<hr/>		
TOTAL		120 ECTS

Les modalités de validation des UE sont de quatre types :

- Examen terminal
- Contrôle continu
- Rapport de stage
- Mémoire

Par ailleurs les étudiants constitueront un portfolio numérique qui leur permettra de mettre en valeur les compétences attendues.

4.2. Exigences du programme :

Compétences ou capacités attestées par le programme

Communes à la mention :

Ces connaissances sont celles d'un professionnel de l'enseignement ou de la formation :

- Systèmes et politiques éducatifs
- Psychologie du développement (de l'enfant à l'adulte)
- Psychologie et sociologie des apprentissages
- Formes et fonctions de l'évaluation
- Partenaires de l'école et de la formation d'adultes, orientation
- Dispositifs d'aide à l'insertion des élèves ou des adultes
- Recherche en éducation et formation
- Langue étrangère
- TIC et TICE

Ces compétences sont celles d'un professionnel de l'enseignement ou de la formation :

- Agir professionnellement de façon éthique et responsable
- Maîtriser la langue française pour enseigner et former
- Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- Concevoir et mettre en oeuvre une formation, un enseignement
- Organiser le travail d'un groupe en formation
- Prendre en compte la diversité des publics et individualiser les parcours
- Evaluer les apprentissages
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- Travailler en équipe
- Se former et innover

Auxquelles viennent s'ajouter les compétences propres à un master autour de la maîtrise d'une langue étrangère et de l'initiation à la recherche.

Pour les étudiants se préparant aux métiers de l'enseignement, on insistera plus particulièrement sur la mise en oeuvre de ces compétences auprès d'élèves de l'enseignement primaire ou secondaire et notamment :

- Agir en fonctionnaire de l'Etat de façon éthique et responsable
- Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école

Propres à la spécialité Enfance, Education et Enseignement

Les connaissances spécifiques de cette spécialité sont :

- Connaissances en didactique des apprentissages dans les disciplines d'enseignement du primaire (français, mathématiques, sciences, histoire-géographie, arts plastiques, éducation musicale, EPS, langues).
- Connaissance des aspects interdisciplinaires, transdisciplinaires, pluridisciplinaires des concepts à enseigner (polyvalence).
- Compréhension des mécanismes d'apprentissage du langage oral et écrit ainsi que des difficultés et obstacles liés à ces différents apprentissages.
- Connaissance des programmes du primaire, de leur histoire et de leur relation avec les disciplines.
- Connaissance du développement de l'enfant.

Ainsi que les compétences suivantes spécifiques du parcours enseignement, formation :

- Organiser et mettre en oeuvre des enseignements disciplinaires et interdisciplinaires dans le cadre de la polyvalence.
- Concevoir des situations d'apprentissage articulant objectifs d'apprentissage, moyens pédagogiques et didactiques pour construire les apprentissages dans les trois cycles de l'école primaire.
- Concevoir des situations d'apprentissage adaptées aux élèves.

- Utiliser des approches pluridisciplinaires pour concevoir une séquence.

Pour le parcours handicap et besoins éducatifs particuliers les compétences spécifiques sont :
Connaissances liées aux troubles du développement de l'enfant et de l'adolescent :

- Connaissances des données actuelles concernant les difficultés de l'élève face aux apprentissages (les troubles du langage oral et écrit, des fonctions logico-mathématiques, le développement psychomoteur et troubles des praxies, la prise en compte du contexte d'apprentissage.)
- Connaissance des répercussions possibles des maladies et des différentes atteintes sur l'accès aux apprentissages et sur le développement de la communication et de la socialisation,
- Approche psychologique de l'enfant et de l'adolescent porteur d'un trouble, d'une déficience ou d'une maladie, éléments de psychopathologie, répercussions possibles de différentes atteintes sur le comportement de l'élève,

Connaissance des notions essentielles relatives aux phénomènes relationnels entre adulte et enfant, entre enseignant et élève et entre élèves eux-mêmes.

- Approche de la complexité de la situation de handicap.
- Connaissance des aspects linguistiques, psycholinguistiques et spatio-temporels.
- Connaissance du contexte historique des politiques actuelles de l'adaptation et de l'intégration scolaires, de l'insertion professionnelle :
- Connaissance du cadre législatif et réglementaire des dispositifs conçus pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et spécifiquement les dispositifs de l'adaptation et de l'intégration scolaires :
- Connaissance du contexte européen et international :
- Connaissances des approches sociologique et culturelle du handicap et de la difficulté scolaire.

4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner). **ne pas remplir**

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

U.E étudiées	Nombre de crédits obtenus
Total crédits :	

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi.
	A	10 %
	B	25 %
	C	30 %
	D	25 %
	E	10 %

4.5. Classification générale du diplôme :

Non applicable

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME.

5.1. Accès à un niveau supérieur : /

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

Les étudiants suivant la spécialité Enfance, Education, Enseignement se destinent à travailler principalement dans deux secteurs d'activités : l'enseignement et la formation

CODES DES FICHES ROME LES PLUS PROCHES :

K2106	Professeur des écoles
K2103	Direction d'enseignement et d'établissement
K2102	Coordination pédagogique
K2104	Education et surveillance au sein d'établissements -enseignement privé
K2103	Inspecteur/Inspectrice de l'enseignement
K2111	Formateur professionnel
K1203	Encadrement technique en insertion professionnelle
K2101	Conseil en formation, consultant en formation
M1502	Développement des ressources humaines
M1402	Conseil en organisation et management d'entreprise (ex : conseiller territorial socio-éducatif)

Spécifiques au parcours handicap et besoins éducatifs particulier

K1403 - Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1404 - Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires : ne pas remplir

6.2. Autres sources d'informations :

<http://www.univ-reims.fr/iufm>

<http://www.iufm.fr/>

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date : ne pas remplir

7.2. Signature : ne pas remplir

7.3. Qualité du signataire : ne pas remplir

7.4. Tampon ou cachet officiel : ne pas remplir

~~8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX) D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. ne pas remplir~~

²ANNEXE DESCRIPTIVE au diplôme (supplément au diplôme)

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

UNIVERSITE DE REIMS:

1 - INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME :

- 1-5- **NOM(S) PATRONYMIQUE : NE PAS REMPLIR**
- 1-6- **PRÉNOM : NE PAS REMPLIR**
- 1-7- **DATE DE NAISSANCE (J/M/A) : NE PAS REMPLIR**
- 1-8- **NUMÉRO OU CODE D'IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT NE PAS REMPLIR**

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme : MASTER EDUCATION ET FORMATION spécialité POLITIQUE D'ETABLISSEMENT, POLITIQUE DOCUMENTAIRE

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

Les étudiants suivant la spécialité Politique d'Etablissement, Politique documentaire se destinent à travailler principalement dans trois domaines d'activités : Conseiller Principal d'Education, professeurs documentaliste et le domaine de la formation

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme :: [UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE](#)

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours :

Il s'agit d'une nouvelle Certification. La formation sera dispensée par l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens :

Français

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme : NIVEAU 1

3.2. Durée officielle du programme d'étude :

La certification se déroule en quatre semestres :

3.3. Conditions d'accès :

Trois modalités d'accès sont envisagées pour l'entrée en M1 :

- Accès aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau L dans le domaine des Arts, Lettres et Langues, ou des Sciences Humaines et Sociales, ou du Droit, Economie, Gestion ou des Sciences, Technologie, Santé ou des STAPS. Les étudiants devront avoir suivi en licence un module de préprofessionnalisation.
- Après un parcours de formation continue
- Par expérience via un dispositif VAE prévu et acceptation par le jury de VAE de l'URCA.

L'entrée en M2 se fera sur examen d'un dossier par une commission d'admission pour des étudiants titulaires d'un M1 ou par VAE.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS.

4.1. Organisation des études :

Semestre 1

UE1 :	Système éducatif, politiques de formation et connaissance des publics	6 ECTS
UE2 :	Connaissances de bases pour piloter une politique	6 ECTS
UE3 :	Fonctionnement d'un dispositif de formation et de documentation	6 ECTS
UE4 :	PCL	6 ECTS
UE5 :	Initiation à la recherche et individualisation du cursus	6 ECTS

Semestre 2

UE6 :	Système éducatif, politiques de formation et connaissance des publics	6 ECTS
UE7 :	Les fondements des actions de formations	6 ECTS
UE8 :	Etudes de cas	6 ECTS
UE9 :	PCL	6 ECTS
UE10 :	Initiation à la recherche et individualisation du cursus	6 ECTS

Semestre 3

UE11 :	Système éducatif, politiques de formation et connaissance des publics	6 ECTS
UE12 :	Mise en place d'une politique d'établissement, d'une politique documentaire	6 ECTS
UE13 :	L'évaluation des politiques, l'organisation des partenariats	6 ECTS
UE14 :	PCL	6 ECTS
UE15 :	Initiation à la recherche et individualisation du cursus	6 ECTS

Semestre 4

UE16 :	Stage et préparation aux épreuves orales des concours	18 ECTS
UE17 :	Mémoire	12 ECTS
<hr/>		
TOTAL		120 ECTS

Les modalités de validation des UE sont de quatre types :

- Examen terminal
- Contrôle continu
- Rapport de stage
- Mémoire

Par ailleurs les étudiants constitueront un portfolio numérique qui leur permettra de mettre en valeur les compétences attendues.

4.2. Exigences du programme :

Compétences ou capacités attestées par le programme

Communes à la mention :

Ces connaissances sont celles d'un professionnel de l'enseignement ou de la formation :

- Systèmes et politiques éducatifs
- Psychologie du développement (de l'enfant à l'adulte)
- Psychologie et sociologie des apprentissages
- Formes et fonctions de l'évaluation
- Partenaires de l'école et de la formation d'adultes, orientation
- Dispositifs d'aide à l'insertion des élèves ou des adultes
- Recherche en éducation et formation
- Langue étrangère

Ces compétences sont celles d'un professionnel de l'enseignement ou de la formation :

- Agir professionnellement de façon éthique et responsable
- Maîtriser la langue française pour enseigner et former
- Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- Concevoir et mettre en oeuvre une formation, un enseignement
- Organiser le travail d'un groupe en formation
- Prendre en compte la diversité des publics et individualiser les parcours
- Evaluer les apprentissages
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- Travailler en équipe
- Se former et innover

Auxquelles viennent s'ajouter les compétences propres à un master autour de la maîtrise d'une langue étrangère et de l'initiation à la recherche.

Pour les étudiants se préparant aux métiers de l'enseignement, on insistera plus particulièrement sur la mise en oeuvre de ces compétences auprès d'élèves de l'enseignement primaire ou secondaire et notamment :

- Agir en fonctionnaire de l'Etat de façon éthique et responsable
- Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école

Propres à la spécialité Politique d'Etablissement, Politique documentaire

Les connaissances spécifiques de cette spécialité sont :

- Fonctionnement d'un Etablissement Public Local d'Enseignement (EPL).
- Parcours Politique d'Etablissement : vie scolaire, outils de suivi des élèves, encadrement, psychologie de l'adolescent, conduites à risques.
- Parcours Politique documentaire: théories et méthodologies en sciences de l'information, de la communication et de la documentation.

Ainsi que les compétences suivantes :

- Le parcours Politique d'Etablissement forme des étudiants capables de remplir différentes missions d'encadrement de groupes d'élèves afin qu'ils réussissent à vivre et à étudier ensemble dans un établissement scolaire.
- Le parcours Politique documentaire fournit aux étudiants des bases théoriques et méthodologiques en sciences de l'information, de la communication et de la documentation leur permettant de mettre en oeuvre des stratégies de communication, de traitement de l'information et de formation des élèves à la maîtrise de l'information.

~~4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner). ne pas remplir~~

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

U.E étudiées	Nombre de crédits obtenus
Total crédits :	

~~4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.~~

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi.
	A	10 %
	B	25 %
	C	30 %
	D	25 %
	E	10 %

~~4.5. Classification générale du diplôme :~~

~~Non applicable~~

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME.

5.1. Accès à un niveau supérieur : /

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

Les étudiants suivant la spécialité Politique d'Etablissement, Politique documentaire se destinent à travailler principalement dans trois domaines d'activités : Conseiller Principal d'Education, professeurs documentaliste et le domaine de la formation

CODES DES FICHES [ROME](#) LES PLUS PROCHES :

Pour le parcours Politique d'Etablissement :

K 1206 Intervenant socio-culturel

K 2111 Formateur professionnel

K 1203 Encadrement technique en insertion professionnelle

K 1205 Information et médiation sociale

G 1403 Management secteurs de la santé, social ou pénitentiaire

K1207 Intervention socio-éducative

K 2104 Education et surveillance au sein d'établissements

Pour le parcours Politique documentaire : Les débouchés de la formation s'articulent autour des institutions scolaires (lycées et collèges), mais aussi les entreprises tertiaires de la région.

K1601 Gestion de l'information et de la documentation

E1104 Conception de contenus multimédias

E1101 Animation de site multimédia

E1103 Communication

K1206 Intervention socioculturelle

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires : ne pas remplir

6.2. Autres sources d'informations :

<http://www.univ-reims.fr/iufm>

<http://www.iufm.fr/>

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date : ne pas remplir

7.2. Signature : ne pas remplir

7.3. Qualité du signataire : ne pas remplir

7.4. Tampon ou cachet officiel : ne pas remplir

**8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX)
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.** ne pas remplir

³ANNEXE DESCRIPTIVE au diplôme (supplément au diplôme)

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

UNIVERSITE DE REIMS:

1 - INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME :

- 1-9- **NOM(S) PATRONYMIQUE : NE PAS REMPLIR**
- 1-10- **PRÉNOM : NE PAS REMPLIR**
- 1-11- **DATE DE NAISSANCE (J/M/A) : NE PAS REMPLIR**
- 1-12- **NUMÉRO OU CODE D'IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT NE PAS REMPLIR**

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme : MASTER EDUCATION ET FORMATION spécialité INTERVENTION DANS LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

Les titulaires du Master Education et Formation spécialité Intervention dans la formation et l'enseignement professionnels seront capables de travailler dans les domaines de l'enseignement professionnel et de la formation.

Dans le domaine de l'enseignement, cette spécialité permet aux étudiants de viser en particulier le métier de professeur de lycées professionnels.

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme : [UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE](#)

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours :

Il s'agit d'une nouvelle Certification. La formation sera dispensée par l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens :

Français

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme : NIVEAU 1

3.2. Durée officielle du programme d'étude :

La certification se déroule en quatre semestres.

3.3. Conditions d'accès :

Trois modalités d'accès sont envisagées pour l'entrée en M1 :

- Accès aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau L dans le domaine des Arts, Lettres et Langues, ou des Sciences Humaines et Sociales, ou du Droit, Economie, Gestion ou des Sciences, Technologie, Santé ou des STAPS. Les étudiants devront avoir suivi en licence un module de préprofessionnalisation.
- Après un parcours de formation continue
- Par expérience via un dispositif VAE prévu et acceptation par le jury de VAE de l'URCA.

L'entrée en M2 se fera sur examen d'un dossier par une commission d'admission pour des étudiants titulaires d'un M1 ou par VAE.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS.

4.1. Organisation des études :

Semestre 1

UE1 :	Système éducatif, politiques de formation et connaissance des publics	6 ECTS
UE2 :	Savoirs disciplinaires	6 ECTS
UE3 :	Savoirs disciplinaires et pratiques professionnelles	6 ECTS
UE4 :	PCL	6 ECTS
UE5 :	Initiation à la recherche et individualisation du cursus	6 ECTS

Semestre 2

UE6 :	Système éducatif, politiques de formation et connaissance des publics	6 ECTS
UE7 :	Savoirs disciplinaires	6 ECTS
UE8 :	Savoirs disciplinaires et pratiques professionnelles	6 ECTS
UE9 :	PCL	6 ECTS
UE10 :	Initiation à la recherche et individualisation du cursus	6 ECTS

Semestre 3

UE11 :	Système éducatif, politiques de formation et connaissance des publics	6 ECTS
UE12 :	Savoirs disciplinaires	6 ECTS
UE13 :	Savoirs disciplinaires et pratiques professionnelles	6 ECTS
UE14 :	PCL	6 ECTS
UE15 :	Initiation à la recherche et individualisation du cursus	6 ECTS

Semestre 4

UE16 :	Stage et préparation aux épreuves orales des concours	18 ECTS
UE17 :	Mémoire	12 ECTS
<hr/>		
TOTAL		120 ECTS

Les modalités de validation des UE sont de quatre types :

- Examen terminal
- Contrôle continu
- Rapport de stage
- Mémoire

Par ailleurs les étudiants constitueront un portfolio numérique qui leur permettra de mettre en valeur les compétences attendues.

4.2. Exigences du programme :

Compétences ou capacités attestées par le programme

Communes à la mention :

Ces connaissances sont celles d'un professionnel de l'enseignement ou de la formation :

- Systèmes et politiques éducatifs
- Psychologie du développement (de l'enfant à l'adulte)
- Psychologie et sociologie des apprentissages
- Formes et fonctions de l'évaluation
- Partenaires de l'école et de la formation d'adultes, orientation
- Dispositifs d'aide à l'insertion des élèves ou des adultes
- Recherche en éducation et formation
- Langue étrangère
- TIC et TICE

Ces compétences sont celles d'un professionnel de l'enseignement ou de la formation :

- Agir professionnellement de façon éthique et responsable
- Maîtriser la langue française pour enseigner et former
- Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- Concevoir et mettre en oeuvre une formation, un enseignement
- Organiser le travail d'un groupe en formation
- Prendre en compte la diversité des publics et individualiser les parcours
- Evaluer les apprentissages
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- Travailler en équipe
- Se former et innover

Auxquelles viennent s'ajouter les compétences propres à un master autour de la maîtrise d'une langue étrangère et de l'initiation à la recherche.

Pour les étudiants se préparant aux métiers de l'enseignement, on insistera plus particulièrement sur la mise en oeuvre de ces compétences auprès d'élèves de l'enseignement primaire ou secondaire et notamment :

- Agir en fonctionnaire de l'Etat de façon éthique et responsable
- Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école

Propres à la spécialité Intervention dans la formation et l'enseignement professionnels

Les connaissances spécifiques de cette spécialité sont :

- Renforcement des connaissances dans chacun des champs disciplinaires relevant de la bivalence (lettres, langues, histoire-géographie, mathématiques ou sciences).
- Spécificité des démarches didactiques et pédagogiques dans le cadre de la bivalence disciplinaire.
- Approche pluridisciplinaire des contenus d'enseignement.
- Spécificité de l'enseignement professionnel et en lycée professionnel.
- Connaissance du monde de l'entreprise et des milieux socio-économiques.
- Psychologie de l'adolescent.
- Orientation et formation professionnelle..

Ainsi que les compétences suivantes :

- Organiser et planifier son enseignement dans le cadre de la bivalence disciplinaire en fonction de la spécificité de l'établissement et des programmes nationaux.
- Concevoir et mettre en oeuvre l'enseignement des disciplines en prenant en compte la diversité des élèves.
- Participer à la vie de l'établissement et travailler en équipe pour favoriser la réussite, l'orientation et l'insertion professionnelle des élèves.

~~4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner). ne pas remplir~~

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

U.E étudiées	Nombre de crédits obtenus
Total crédits :	

~~4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.~~

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi.
	A	10 %
	B	25 %
	C	30 %
	D	25 %
	E	10 %

~~4.5. Classification générale du diplôme :~~

~~Non applicable~~

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME.

5.1. Accès à un niveau supérieur : /

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

La formation acquise dans le cadre du master permet d'envisager des débouchés vers les métiers de l'enseignement en lycée professionnel ou vers les métiers de la formation.

K2109 Enseignement technique et professionnel

K2102 Coordination pédagogique

K2111 Formation professionnelle

K1203 Encadrement technique en insertion professionnelle

K2101 Conseil en formation

M1502 Développement des ressources humaines

M1402 Conseil en organisation et management d'entreprise

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires : ne pas remplir

6.2. Autres sources d'informations :

<http://www.univ-reims.fr/iufm>

<http://www.iufm.fr/>

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date : ne pas remplir

7.2. Signature : ne pas remplir

7.3. Qualité du signataire : ne pas remplir

7.4. Tampon ou cachet officiel : ne pas remplir

8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX) D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. ne pas remplir

⁴ANNEXE DESCRIPTIVE au diplôme (supplément au diplôme)

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

UNIVERSITE DE REIMS:

1 - INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME:

- 1-13- **NOM(S) PATRONYMIQUE : NE PAS REMPLIR**
- 1-14- **PRÉNOM : NE PAS REMPLIR**
- 1-15- **DATE DE NAISSANCE (J/M/A) : NE PAS REMPLIR**
- 1-16- **NUMÉRO OU CODE D'IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT NE PAS REMPLIR**

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme : MASTER EDUCATION ET FORMATION spécialité SPECIALITE CONCEPTION INTERVENTION ET RECHERCHE EN EDUCATION ET FORMATION

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

Les titulaires du Master Education et Formation spécialité Conception Intervention et Recherche en Education et Formation seront capables de travailler dans le domaine la formation (formateurs, responsables administratifs et pédagogiques, intervention et conseil en formation, concepteurs organisateurs en formation) dans des entreprises privées, des institutions publiques, des associations dans l'éducation nationale et/ou de poursuivre des études doctorales dans le domaine des recherches en éducation.

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme : [UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE](#)

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours :

Il s'agit d'une nouvelle Certification. La formation sera dispensée par l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens :

Français

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme : NIVEAU 1

3.2. Durée officielle du programme d'étude :

La certification se déroule en quatre semestres.

3.3. Conditions d'accès :

Trois modalités d'accès sont envisagées pour l'entrée en M1 :

- Accès aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau L dans le domaine des Arts, Lettres et Langues, ou des Sciences Humaines et Sociales, ou du Droit, Economie,

Gestion ou des Sciences, Technologie, Santé ou des STAPS. Les étudiants devront avoir suivi en licence un module de préprofessionnalisation.

- Après un parcours de formation continue
- Par expérience via un dispositif VAE prévu et acceptation par le jury de VAE de l'URCA.

L'entrée en M2 se fera sur examen d'un dossier par une commission d'admission pour des étudiants titulaires d'un M1 ou par VAE.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS.

4.1. Organisation des études :

Semestre 1

UE1 :	Système éducatif, politiques de formation et connaissance des publics	6 ECTS
UE2 :	Savoirs professionnels : apprentissage en formation d'adultes	6 ECTS
UE3 :	Savoirs professionnels : Formation d'adultes	6 ECTS
UE4 :	PCL	6 ECTS
UE5 :	Initiation à la recherche : recherche et innovation en formation	6 ECTS

Semestre 2

UE6 :	Système éducatif, politiques de formation et connaissance des publics	6 ECTS
UE7 :	Savoirs professionnels : professionnalisation et développement professionnel	6 ECTS
UE8 :	Savoirs professionnels : ingénierie de formation et analyse des situations de travail	6 ECTS
UE9 :	PCL	6 ECTS
UE10 :	Initiation à la recherche : recherche et innovation en formation	6 ECTS

Semestre 3

UE11 :	Système éducatif, politiques de formation et connaissance des publics	6 ECTS
UE12 :	Savoirs professionnels : dispositifs de formation et évaluation	6 ECTS
UE13 :	Savoirs professionnels : besoins en formation et contextes locaux	6 ECTS
UE14 :	PCL	6 ECTS
UE15 :	Initiation à la recherche : recherche et innovation en formation	6 ECTS

Semestre 4

UE16 :	Stage	18 ECTS
UE17 :	Mémoire	12 ECTS
TOTAL		120 ECTS

Les modalités de validation des UE sont de quatre types :

- Examen terminal
- Contrôle continu
- Rapport de stage
- Mémoire

Par ailleurs les étudiants constitueront un portfolio numérique qui leur permettra de mettre en valeur les compétences attendues.

4.2. Exigences du programme :

Compétences ou capacités attestées par le programme

Communes à la mention :

Ces connaissances sont celles d'un professionnel de l'enseignement ou de la formation :

- Systèmes et politiques éducatifs
- Psychologie du développement (de l'enfant à l'adulte)

- Psychologie et sociologie des apprentissages
- Formes et fonctions de l'évaluation
- Partenaires de l'école et de la formation d'adultes, orientation
- Dispositifs d'aide à l'insertion des élèves ou des adultes
- Recherche en éducation et formation
- Langue étrangère
- TIC et TICE

Propres à la spécialité Conception Intervention et Recherche en Education et Formation (en fonction des parcours)

- Analyser les besoins et les demandes de formation d'origines diverses (individuelle, collective, privée, publique)
- Elaborer, planifier, conduire et évaluer les dispositifs et les programmes de formation ;
- Maîtriser les savoirs professionnels en matière de formation d'adultes
- Accompagner et assurer le suivi de stagiaires en formation dans l'enseignement, les entreprises, les institutions et les associations.
- Conduire et animer les équipes de formateurs et/ou d'enseignants.
- Choisir les méthodes d'enseignement et les outils de formation adaptés à un public d'adultes et aux besoins spécifiques des formés.
- Réaliser un travail de recherche sur la formation ou l'éducation tourné vers l'activité des enseignants et des formateurs en mobilisant les champs scientifiques de référence.

~~4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner). ne pas remplir~~

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

U.E étudiées	Nombre de crédits obtenus
Total crédits :	

~~4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.~~

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi.
	A	10 %
	B	25 %
	C	30 %
	D	25 %
	E	10 %

~~4.5. Classification générale du diplôme :
Non applicable~~

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME.

5.1. Accès à un niveau supérieur : /

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

Cette spécialité offre trois parcours de formation diplômante à des étudiants en formation initiale, à des enseignants du secondaire ou du supérieur (PRAG, PRCE, PE), à des

professionnels exerçant dans des organismes d'enseignement et de formation désireux d'accéder au grade de master dans une perspective de développement professionnel, mais aussi à des salariés d'entreprises qui souhaitent s'orienter vers des carrières liées à la formation. Un parcours recherche est également proposé à des étudiants qui souhaitent mener ultérieurement un travail de recherche doctoral sur une thématique liée à l'éducation ou à la formation.

Parcours 1 – Conception, organisation, conduite et évaluation de la formation :

K 2103	Direction d'enseignement et d'établissement
K 2102	Coordination pédagogique
M 1502	Développement des ressources humaines
K 2112	Orientation scolaire et professionnelle
M 1402	Conseil en organisation et management d'entreprise

Parcours 2 – Intervention et conseil en formation :

K 2111	Formation professionnelle
K 1203	Encadrement technique et insertion professionnelle
K 2101	Conseil en formation
K 2101	Consultant/e en formation

Parcours 3 : analyse des situations professionnelles en éducation et en formation

Ce parcours accueille des publics qui se destinent à un travail de thèse sur une thématique liée à la formation (pratiques de formation d'adultes) et à l'éducation. Ce parcours s'orientera vers l'étude de l'activité professionnelle en milieu scolaire et dans celui de la formation d'adultes.

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires : ne pas remplir

6.2. Autres sources d'informations :

<http://www.univ-reims.fr/iufm>
<http://www.iufm.fr/>

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date : ne pas remplir

7.2. Signature : ne pas remplir

7.3. Qualité du signataire : ne pas remplir

7.4. Tampon ou cachet officiel : ne pas remplir

~~8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX) D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.~~ ne pas remplir